



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 14 NOVEMBRE 2017 À 19H00

2017-11-308 Résolution Abrogation de la résolution relative à la demande d'autorisation autre qu'agricole soumise à la CPTAQ, par ABC Rive-Nord

Le conseil municipal abroge la résolution numéro 2017-08-226 adoptée lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 août 2017 concernant une demande d'autorisation autre qu'agricole soumise par ABC Rive-Nord Inc. en matière d'activité extractive (13) et reporte l'adoption d'une telle décision pour permettre la vérification des effets juridiques pour la Municipalité, la conformité à ses règlements et aux nouvelles orientations gouvernementales ainsi que sur l'impact touristique dans la région des Laurentides.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier



Grenville-sur-la-Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 14 NOVEMBRE 2017 À 19H00

2017-11-311 Résolution Ordonnance du conseil pour le retrait immédiat de la demande 414 578 à la CPTAQ.

ATTENDU QUE cette demande telle que présentée à la Municipalité comporte des anomalies et des erreurs de faits ;

ATTENDU QUE cette demande telle que présentée comporte des éléments qui ne sont pas conformes au règlement de zonage, ni au Plan d'urbanisme de la Municipalité ;

ATTENDU QUE le conseil autorise le directeur général et le maire de reprendre possession dudit dossier afin d'annuler le processus de demande ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Ron Moran et résolu par le conseil d'autoriser le directeur général monsieur Jean-François Bertrand et le maire monsieur Tom Arnold d'entamer les démarches nécessaires afin de récupérer la totalité du dossier, dans les plus brefs délais ;

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier